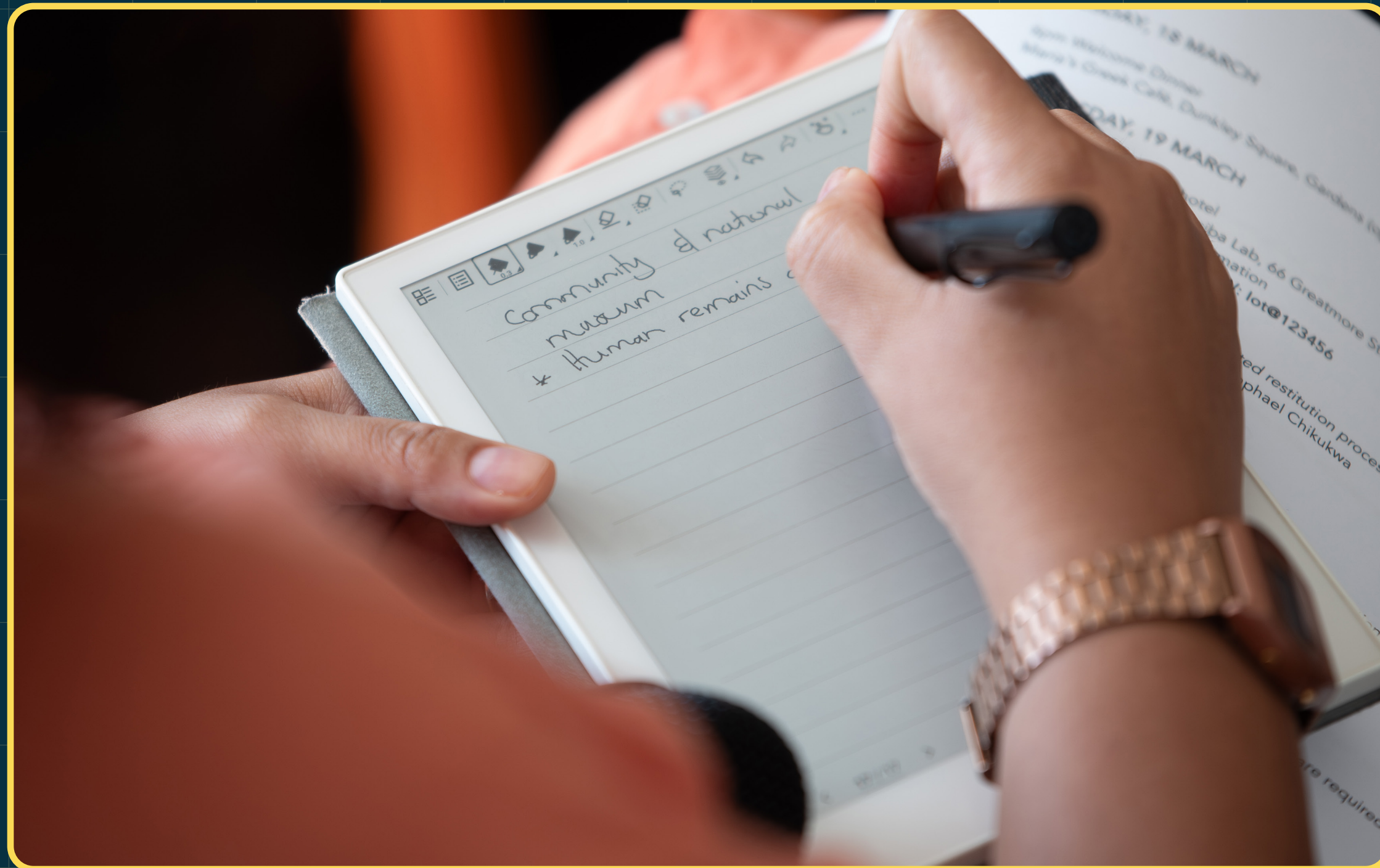




Construire des cadres de restitution

Guide pratique à l'intention des professionnels africains

“L’exercice que nous entreprenons s’inscrit dans un processus de restauration de la dignité de notre peuple, de la dignité de l’humanité en général, et nous devons trouver la paix intérieure, guérir nos blessures et bâtir de nouvelles relations entre nous, Africains. Une fois cela accompli, nous serons mieux placés pour dialoguer avec nos voisins.”

- Prof Kodzo Gavua



003

Introduction

Le développement de cadres de restitution solides est essentiel pour faire progresser la restitution en Afrique. Pourtant, de nombreux pays rencontrent des difficultés à naviguer entre les multiples dimensions techniques, juridiques, diplomatiques et culturelles que cela implique.

Dans le cadre de ce document, le terme « cadre » est employé dans un sens large pour désigner l'ensemble des outils et instruments qui orientent le travail de restitution – notamment les protocoles, les prises de position, les lignes directrices, les manifestes, et, à terme, les politiques formelles.

Un cadre peut débuter sous la forme d'un simple document de position exprimant l'orientation d'un pays en matière de restitution, évoluer vers des protocoles précisant les processus et les rôles des parties prenantes, puis, à terme, nourrir l'élaboration de politiques nationales ou régionales complètes. L'objectif de ce guide est de présenter les considérations fondamentales à prendre en compte dans le développement de tels

cadres, spécifiquement dans le contexte africain. Cette approche repose sur le constat que les pays se situent à différents niveaux de préparation, et que des avancées significatives peuvent être réalisées bien avant l'adoption de législations formelles.

Ces étapes, issues d'expériences vécues et de stratégies éprouvées, peuvent contribuer à créer une dynamique vers l'élaboration de politiques nationales et régionales, tout en respectant l'urgence et la complexité du travail de restitution. Ce guide s'appuie sur une série d'échanges avec des praticiens africains de premier plan dans le domaine de la restitution, qui mobilisent leur expertise dans des secteurs variés, allant du monde académique aux musées, en passant par les commissions gouvernementales et la société civile.

Leurs voix nous rappellent que la restitution n'est pas un processus linéaire, mais un cheminement complexe et relationnel, qui requiert une navigation attentive, une collaboration entre de multiples acteurs et, surtout, la mise au centre de l'action des communautés ainsi que de leur dignité. Ce guide est proposé comme un outil pour vous permettre d'agir à partir de votre contexte, avec les moyens dont vous disposez, afin de faire progresser concrètement les processus de restitution.

Contenu

004

Ce guide est structuré en trois sections principales qui suivent les différentes étapes de l'élaboration des cadres de restitution:

- Dans la **première section**, **Par où commencer**, nous présentons des stratégies permettant d'identifier les éléments fondamentaux des besoins en restitution.
- Dans la **deuxième section**, **Angles morts**, nous nous appuyons sur nos données de recherche ainsi que sur les expériences de praticiens africains pour mettre en lumière les obstacles les plus fréquents.
- Enfin, dans la **troisième section**, **Comment commencer**, nous proposons des étapes concrètes pour la mise en œuvre de cadres de restitution.

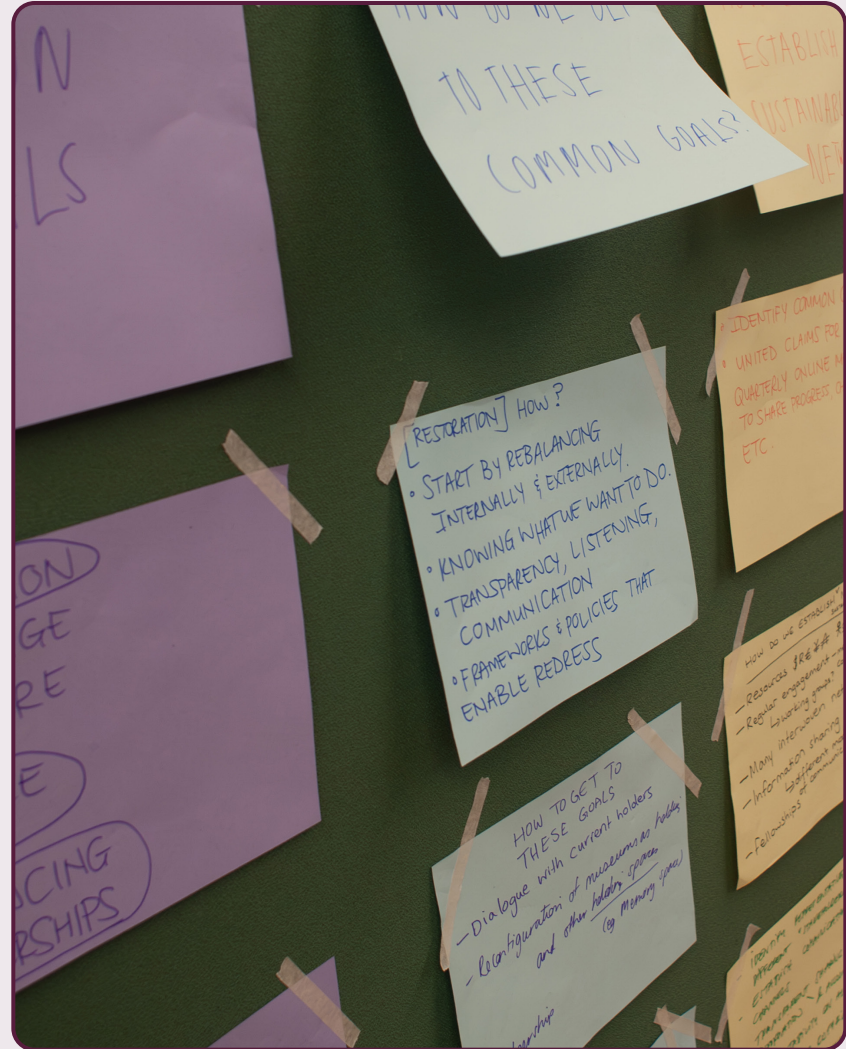
Chaque sous-section comprend des études de cas et des références à des outils illustrant la manière dont des pays et des praticiens ont abordé des situations similaires dans le contexte africain.

Ch. 1
Par où commencer
Identifier 08



- 010. Identifier la problématique de restitution.
- 011. Identifier les objectifs à court et à long terme.
- 013. Identifier les considérations clés et les priorités.
- 020. Outil: Outil de requête.
- 021. Identifier les parties prenantes concernées, de leurs rôles et de leurs compétences.

Ch. 2
-
Angles morts 25



Ch. 3
Comment commencer
Mettre en œuvre 30



- 031. Comment communiquer l'urgence.
- 035. Outil: Voix africaines dans la restitution.
- 036. Comment mettre en œuvre les cadres de restitution et assurer la redevabilité.
- 041. Outil : Base de données législative et politique.
- 042. Comment construire des relations équitables.

Contributeurs

005

Nous souhaitons remercier l'ensemble des contributeurs, des relecteurs ainsi que les communautés/communautés de pratique dont les expériences ont nourri ce guide. Celui-ci a été élaboré à travers un processus approfondi d'exploration, fondé sur des échanges détaillés avec un groupe soigneusement sélectionné d'acteurs majeurs de la restitution en Afrique.

Ces praticiens ont été choisis pour leur expertise concrète et continue des pratiques et processus de restitution centrés sur l'Afrique. Ils représentent une diversité d'expériences couvrant les milieux universitaires, les musées, les commissions gouvernementales et la société civile. Leurs contributions s'appuient également sur des études de cas documentées à travers le continent, ainsi que sur des données de recherche collectées par Open Restitution Africa concernant les processus et les résultats de restitution.

Dr. Babatunde E. Adebisi

Juriste, administrateur et directeur des services juridiques à la Commission nationale des musées et des monuments du Nigeria.

Dr Babatunde Adebisi est directeur des services juridiques à la Commission nationale des musées et des monuments du Nigeria. Il est le conseiller juridique du Nigeria dans les forums internationaux relatifs aux demandes de restitution du patrimoine. Il intervient également comme expert auprès de la CEDEAO et de l'Union africaine sur les questions de restitution. Il est membre du Groupe de dialogue du Bénin, du Forum suisse sur la restitution, de l'ICOMOS ainsi que du groupe de travail ICOMOS sur le changement climatique et le patrimoine au Nigeria. Parmi ses publications figurent : Legal and Other Issues in Repatriating Nigeria's Looted Artefacts, Towards the Perfect Law for Heritage Protection and Management, Return or Recirculation? et The Fault is Not in Our Stars.

Dr Goodman Gwasira

Maître de conférences principal à l'Université de Namibie.

Dr Goodman Gwasira est titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université du Western Cape, avec une spécialisation sur l'histoire de l'archéologie en Namibie. Il est maître de conférences principal et responsable du département de muséologie et d'études du patrimoine à l'Université de Namibie. Il a auparavant travaillé comme conservateur en archéologie au Musée national de Namibie. Ses recherches portent notamment sur les pratiques de restitution des restes ancestraux et des biens culturels, les archéologies critiques, l'art paléolithique et le développement cognitif, l'histoire de l'archéologie ainsi que l'anthropologie des musées. Il est également coordinateur du programme de sensibilisation au patrimoine de l'Université de Namibie.

Contributeurs

006

Professor Kodzo Gavua

Archéologue et ethnologue, professeur associé à l'Université du Ghana.

Le professeur Kodzo Gavua est archéologue et ethnologue à l'Université du Ghana. Ses recherches portent sur les héritages des interactions interculturelles, le patrimoine et le développement humain en Afrique. Il travaille sur l'archivage et l'usage du passé pour favoriser la cohésion sociale et la justice, les processus de restitution et la recherche de provenance, ainsi que la reconfiguration des musées afin de refléter des histoires et des récits alternatifs. Il préside le comité culturel de la Commission nationale ghanéenne pour l'UNESCO et dirige l'équipe nationale du Ghana sur la restitution et le rapatriement. Parmi ses publications figure The Politics of Heritage in Africa (2015), co-dirigé avec Derek Petersen et Ciraj Rassool.

Victoria Phiri Chitungu

Directrice du Musée Livingstone.

Victoria Phiri Chitungu est directrice du Musée national Livingstone en Zambie. Elle est historienne de la culture, spécialisée dans la documentation du patrimoine culturel zambien. Elle possède une solide connaissance des débats et des pratiques de restitution centrés sur l'Afrique, ayant travaillé sur plusieurs cas liés au continent. En 2025, elle a fait partie de la quatrième cohorte de chercheurs sur les processus de restitution pour Open Restitution Africa. Elle est également intervenante à l'événement AFRICA TALKS 2026, qui explore les débats autour de la restitution, du patrimoine numérique, des droits culturels et de l'accessibilité. Elle est membre du conseil d'administration de l'Organisation des musées africains et de la restitution du patrimoine (AFRIMUHERE).

Professor Kimani Njogu

Linguiste et chercheur en études culturelles, fondateur et directeur du Centre de communication Twaweza à Nairobi.

Le professeur Kimani Njogu est directeur du Centre de communication Twaweza, une organisation dédiée aux arts, à la culture et aux médias basée à Nairobi. Diplômé de l'Université de Nairobi en littérature, kiswahili et éducation, il a obtenu son doctorat en linguistique à l'Université de Yale en 1994. Il est commissaire au sein de la Commission transfrontalière du kiswahili de l'Académie africaine des langues (ACALAN) et coordonne le groupe de travail sur l'économie créative au Kenya. Parmi ses ouvrages figurent Swahili in Spaces of War: A Sociolinguistic Odyssey (avec Alamin Mazrui), Zilizala (pièce de théâtre) et Reading Poetry as Dialogue: An East African Literary Tradition. Il est également co-auteur du dictionnaire monolingue kiswahili Kamusi ya Karne ya Ishirini na Moja (Dictionnaire du XXIe siècle).

Open Restitution Africa

007

Open Restitution Africa est un projet mené par des Africains fondé par Chao Tayiana Maina (Kenya) et Molemo Moiloa (Afrique du Sud), qui vise à ouvrir l'accès à l'information sur la restitution de la culture matérielle africaine et des restes humains ancestraux. Le projet collecte des données sur les processus de restitution en cours à travers le continent africain ; sert de plateforme pour des études de cas et des exemples de bonnes pratiques ; et encourage des débats approfondis, fondés sur les données, autour des complexités, des responsabilités et des impératifs éthiques de la restitution.

Fondé sur trois piliers principaux — transparence, accès et centralisation — ORA développe une plateforme de données ouvertes afin de permettre des approches fondées sur les données dans le domaine de la restitution, en particulier pour les acteurs africains. Avec le soutien de la Foundation Mellon, ORA a financé des chercheurs à travers des micro-subsidies pour collecter des données sur des initiatives de restitution individuelles et produire des études de cas qui renouvellent les récits autour du retour, de la restitution et du rapatriement. Cette initiative fondée par des femmes et ancrée sur le continent œuvre à recentrer les voix africaines dans les discours sur la restitution.

Chao Tayiana Maina

Cofondatrice

Molemo Moiloa

Cofondatrice

Karen Ijumba

Chercheuse Principale

Syokau Mutonga

Chargée des opérations et associée de recherche

Phumzile Nombuso Twala

Associée de recherche





02 Par où commencer: Identifier



L'élaboration de cadres de restitution commence par l'identification des communautés de pratique spécifiques auxquelles ces cadres sont destinés. Des processus de restitution efficaces doivent s'appuyer sur des relations préexistantes, des savoirs locaux et des réseaux de terrain afin de créer une dynamique durable et de garantir une adhésion sur le long terme.

En définissant des objectifs clairs, les pays et les praticiens peuvent dépasser des approches ponctuelles et fragmentées pour tendre vers des cadres systématiques et reproductibles, qui respectent l'autonomie des communautés tout en répondant à des objectifs nationaux plus larges.

Key Sections

- Identifier la problématique de restitution.
- Identifier les objectifs à court et à long terme
- Identifier les éléments essentiels et les priorités de votre cadre de restitution
- Cartographier les parties prenantes concernées et les rôles qu'elles jouent

“N’attendez pas l’autorisation des gouvernements, des pays du nord ou des musées pour entamer un processus de restitution. Commencez là où vous êtes. Le temps est un facteur crucial en matière de restitution.”

- Goodman Gwasira



Identifier la problématique de restitution

Avant de définir des objectifs, il est essentiel d’identifier la problématique spécifique de restitution à traiter. Cette étape permet d’ancrer votre démarche dans des réalités concrètes plutôt que dans des aspirations abstraites.

Les cadres efficaces reposent sur des questions fondamentales liées à l’ampleur et au contexte : quels biens, quelles entités culturelles ou quels restes humains ancestraux sont concernés par la restitution ? Où se trouvent-ils actuellement ? Dans quelles circonstances ont-ils été déplacés ? Il convient également d’anticiper les obstacles potentiels : les cadres juridiques sont-ils inexistantes ? Les institutions détentrices sont-elles peu réactives ?

L’analyse de ces éléments permet de clarifier les transformations nécessaires, d’identifier les parties prenantes à mobiliser et de déterminer les stratégies les plus pertinentes. Cette approche garantit que les objectifs et les actions qui suivent répondent directement aux réalités du terrain. La restauration de la dignité et la guérison interne doivent être considérées comme des principes fondamentaux des démarches entreprises. Il est important de rappeler que la restitution vise à restaurer la dignité et à favoriser des processus de guérison, et non pas seulement à transférer des biens. not merely transfer belongings.

Identifier les objectifs à court et à long terme

011

Il est essentiel de définir clairement les objectifs d'un cadre de restitution. Cela permet d'adopter une approche plus ciblée, pouvant être reliée à des actions concrètes. Les objectifs à court terme peuvent viser la mise en place des bases, tandis que les objectifs à long terme portent sur des transformations structurelles plus profondes.

L'articulation d'objectifs à court terme, centrés sur les besoins des communautés, avec des

objectifs nationaux plus larges liés à la revitalisation culturelle permet de faire en sorte que les avancées en matière de restitution ne restent pas isolées, mais puissent être reproduites à plus grande échelle dans des contextes multiples.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'objectifs à court et à long terme, qui peuvent varier selon les contextes.

“Nous devons élaborer des politiques ; nous devons élaborer des lignes directrices ; nous devons développer des outils qui puissent être utilisés par des leaders progressistes et des agents publics, où qu'ils se trouvent, afin de faire avancer les choses.”

- Prof. Kimani Njogu



Objectifs à court terme	Objectifs à long terme
Fondements juridiques et politiques: • Créer un répertoire des politiques existantes. • Rédiger une déclaration de position sur la restitution. Structures institutionnelles: • Désigner certaines institutions ou groupes comme points focaux, avec des canaux de communication clairs et accessibles. Sensibilisation et information: • Mettre en place des campagnes de sensibilisation du public • Constituer un inventaire de base des cas de restitution connus, des contacts et des besoins. • Compiler des études de cas pour tirer des enseignements des expériences d'autrui. Engagement communautaire: • Impliquer les communautés dès le début des projets.	Capacités et développement des infrastructures: • Construire et renforcer des infrastructures capables d'accueillir et de préserver le patrimoine restitué. • Intégrer les biens restitués dans des pratiques culturelles vivantes, et pas uniquement dans des musées. Lorsque des musées sont créés, privilégier leur implantation dans les lieux d'origine des biens culturels. • Un exemple notable est celui du Nigéria, où des musées de palais ont été établis à Ife, Owo, Osogbo, etc., illustrant la nécessité d'équilibrer les exigences des lois nationales, les cadres des conventions internationales et le rôle des institutions traditionnelles. Production des savoirs • Décoloniser les savoirs et leur production en développant de nouvelles méthodes pour documenter les biens culturels • Pérenniser les efforts de restitution en impliquant les jeunes générations dans les discussions et activités clés • Valoriser les systèmes de savoirs autochtones et promouvoir des récits qui mettent au centre l'agencéité des communautés engagées dans la restitution • Mobiliser les technologies numériques pour sensibiliser et informer. Par exemple, le Nigéria a mis en place une plateforme de musée numérique visant également à renforcer l'engagement des jeunes publics. Coordination et unité continentales: • Coordonner les efforts de restitution à l'échelle africaine en développant des réseaux entre praticiens de différents pays. • Œuvrer à l'harmonisation des cadres politiques et juridiques régionaux. • Renforcer le rôle des instances régionales dans la mise en place de stratégies de négociation conjointes.

Identifier les éléments essentiels et les priorités de votre cadre de restitution

Des actions stratégiques dès le départ peuvent renforcer la crédibilité et débloquer une volonté politique sur le long terme. Élaborer des protocoles nationaux de restitution peut sembler une tâche monumentale ; néanmoins, le succès réside dans l'identification des ressources,

conventions et compétences disponibles pour lancer le processus.

Ici, nous identifions les priorités critiques pour les cadres de restitution et proposons certaines actions stratégiques correspondant à chaque domaine prioritaire.

“J’ai appris que la restitution n’est pas un processus linéaire, mais un processus très complexe qui nécessite une navigation attentive et une collaboration entre de multiples parties prenantes.”

- Victoria Phiri



Priorité	Action stratégique
Mettre en place des mécanismes de financement durables	• Explorer des modèles innovants de financement collaboratif, par exemple en mobilisant les contributions de la diaspora ou en s’associant à des organisations de la société civile pour accéder à des subventions de fondations soutenant le travail de terrain. • Se préparer à négocier un soutien au renforcement des capacités dans les accords internationaux – pas seulement pour l’infrastructure.

014



Illustration de la cérémonie des masques Tukah de Bamendou

Illustration

Études de cas : Le retour du Ngadji : un tambour sacré volé aux Pokomo; Le parcours de restitution du Ngonnso dans le royaume Nso; Le masque Bamendou Tukah.

Le secteur des arts, de la culture et du patrimoine est l'un des plus, voire le plus, sous-financé en Afrique. La restitution, en tant qu'acte de retour physique, implique également des coûts élevés. Placer l'ensemble de la responsabilité financière sur des budgets déjà restreints dans ces ministères et départements n'est donc pas réaliste. Il est essentiel de penser autrement.

Il est important de dépasser l'idée de la restitution comme simple retour physique et de la considérer comme un travail de restitution : un processus à plusieurs niveaux de réparation et de rétablissement des préjudices subis par les communautés, à l'échelle locale, régionale et internationale. Dans la communauté Pokomo au Kenya, ainsi que dans les communautés Nso et Bamendou au Cameroun, le travail de restauration et de revitalisation



des identités culturelles — et la pratique de la création de festivals qui l'accompagne — a permis la restitution des savoirs, la réparation culturelle, le renforcement des réseaux communautaires et l'investissement dans le développement socio-économique local. Ces activités ont été financées par les gouvernements locaux, les diasporas et les entreprises locales, générant des revenus pour soutenir d'autres initiatives de restitution.

Le résultat : les demandes de retour du Ngadji (tambour sacré des Pokomo), du Ngonnso et du masque Bamendou Tukah ont été amplifiées, tout en abordant les différents types de ruptures subies par les communautés lors de leur retrait.

[Ngonnso >](#)

[Ngadji >](#)

[Bamendou Tukah Mask >](#)

Pensez également à d'autres domaines de développement en lien avec le travail de restitution et à la manière dont ils peuvent être mobilisés pour faire progresser un objectif particulier dans vos initiatives régionales de restitution.

Illustration

CH.1
PAR OÙ COMMENCER



Études de cas : La restitution des objets culturels d'Ife; Restaurer l'héritage royal : le retour de 119 Bronzes du Bénin des Pays-Bas à Benin City.

Au Nigéria, le retour à grande échelle des Bronzes du Bénin provenant du monde entier a été rendu possible grâce à l'action soutenue de deux instances sur deux décennies : la Commission nationale des musées et des monuments (NCMM) et le Groupe de dialogue du Bénin (BDG).

La NCMM a été créée en 1979 ; toutefois, en 2004, elle a été spécifiquement mandatée par la Loi sur la Commission nationale des musées et des monuments (CAP N19, LFN 2004) pour revendiquer la propriété des biens culturels nigériens et entreprendre toutes les démarches légales et diplomatiques nécessaires à leur récupération. Cet organe statutaire est depuis central dans la stratégie et la coordination des efforts de restitution du Nigéria, notamment : initier les demandes ; négocier les conditions de retour avec les institutions dépositaires ; assurer la conservation, la documentation et la mise en valeur des biens restitués ; communiquer sur les retours via les médias ; et faciliter les dialogues et accords entre l'État, les chefs traditionnels et les communautés d'origine.

Un développement clé a été la création du Groupe de dialogue du Bénin (BDG), formalisé lors de sa première réunion à Vienne en décembre 2010. Le BDG avait été établi de manière informelle en 2007, à la suite du lancement de l'exposition itinérante internationale Benin Kings and Rituals: Court Arts from Nigeria, qui présentait plus de 300 Bronzes du Bénin provenant de 25 institutions prêteuses. Rassemblant des directeurs de musées d'Autriche, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suède et du Royaume-Uni aux côtés de représentants nigériens, le BDG a misé sur le dialogue constructif plutôt que sur la confrontation, s'éloignant délibérément des postures plus adversariales adoptées lors de la conférence Égypte 2010.

Cette approche collaborative a produit des résultats significatifs, notamment, le lancement de Digital Bénin, une base de données regroupant plus de 5 000 biens spoliés, et la création du Musée d'art d'Afrique de l'Ouest (MOWAA), un établissement dédié à la restitution et à la préservation du patrimoine.

Ife Cultural Objects >

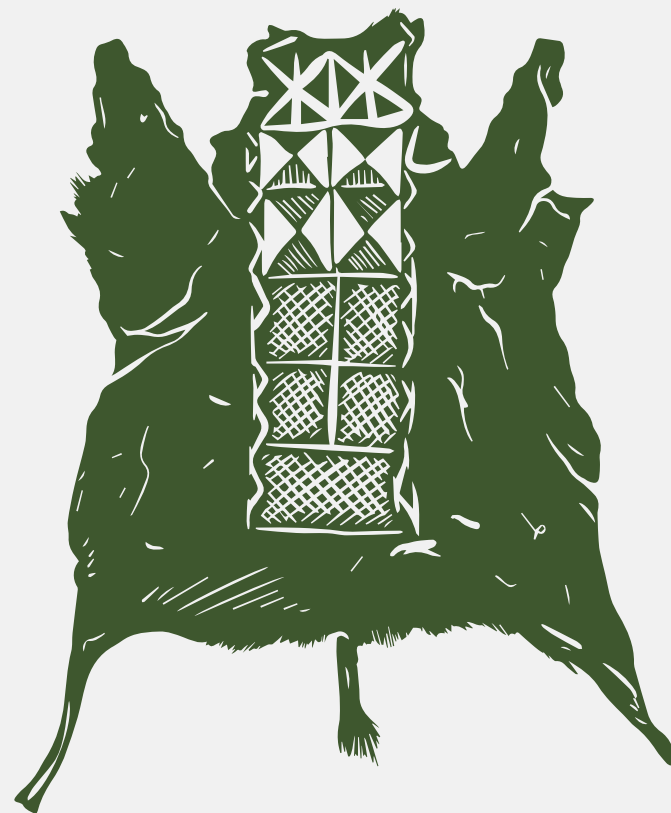
1. La NCMM a été créée en 1979 par le décret n° 77 du gouvernement militaire. Ce décret a évolué pour devenir la loi de 2004, qui a officialisé la Commission. La loi sur la Commission nationale des musées et des monuments (CAP N19, LFN 2004) a été utilisée pour revendiquer la propriété des biens culturels nigériens et entreprendre toutes les démarches légales et diplomatiques nécessaires à leur récupération.

Priority	Strategic action
Mettre en place des points focaux clairs et des points de contact.	Il est essentiel d’établir un point focal ou une unité dédiée regroupant des représentants des ministères gouvernementaux, des institutions patrimoniales, des autorités traditionnelles et de la société civile. Sa mission principale est de coordonner toutes les activités de restitution — gestion des demandes, communications diplomatiques et relations avec les parties prenantes — tout en conservant la mémoire institutionnelle et en veillant à ce que les processus restent centrés sur les communautés et redevables sur le long terme.



018

Priority	Strategic action
Élaborer une déclaration de position	Rédigez un « manifeste de restitution » ou une déclaration de position courte et claire. Ce document doit présenter officiellement la position du pays ou de la communauté, démontrer la volonté politique et servir de guide initial pour toutes les parties prenantes. Veillez à ce que ce document soit facilement accessible.
S'appuyer sur la législation et les accords existants	Utilisez immédiatement les conventions internationales et régionales auxquelles le pays fait déjà partie (par exemple, l'UNESCO, l'UA) pour étayer vos arguments et légitimer vos revendications. Il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles lois à partir de zéro. Renforcez ou poursuivez les accords bilatéraux existants (comme l'Accord sur le patrimoine culturel entre les États-Unis et le Nigéria) qui facilitent les retours sans recourir à des litiges coûteux.
Créer un élan et sensibiliser le public	Concentrer les efforts initiaux sur la restitution des restes humains ancestraux (et d'autres parties du corps humain, souvent disséminées et conservées sous forme de restes squelettiques ou tissus mous) ainsi que sur les biens qui leur sont liés. Ces cas résonnent profondément avec les communautés d'origine et le grand public. Ils permettent de démontrer des progrès tangibles, de créer une clôture morale et d'instaurer une urgence éthique qui favorise la coopération institutionnelle et la mobilisation citoyenne. Utilisez les réseaux sociaux, les conférences publiques, les rencontres et ateliers communautaires, ainsi que les expositions pour informer les citoyens sur la restitution —ce qu'elle est, pourquoi elle importe et ce qui est entrepris. Cela permet de créer un soutien collectif et de mettre la pression sur les décideurs.



Étude de cas: La restitution des manteaux en peau de Lechwe du peuple Batwa des marais de Bangweulu (Zambie, 1912-2025): réparation et prise en charge.

En Zambie, une initiative numérique a permis de reconnecter les Zambiens et les communautés d'origine à leurs biens à l'étranger avant même que le retour physique ne soit possible. En 2018, Samba Yonga — cofondatrice du Musée de l'histoire des femmes de Zambie (WHMZ) — a été informée de l'existence de la collection africaine au Musées nationaux de la culture mondiale, Suède, contenant environ 800 biens zambiens.

Le retour physique de ces biens étant strictement encadré

par la législation suédoise, qui décide au cas par cas, un processus pouvant durer plusieurs années, Yonga et Mulenga Kapwepwe, également cofondatrice du WHMZ, ont lancé un projet collaboratif de restitution numérique musée à musée, intitulé Shared Histories. Grâce à ce projet, elles ont pu recueillir les savoirs des communautés d'origine, rendre accessibles numériquement 100 biens zambiens, susciter le dialogue par des interprétations artistiques des biens, et préparer le terrain pour un retour physique futur.

[Lechwe Skin Cloaks >](#)

Rethinking Inventories *for* African-led Restitution



Le policy brief “Inventories Report” souligne que la création d’inventaires nationaux exhaustifs, recensant tous les biens culturels africains à travers le monde, est très consommatrice de ressources et souvent irréalisable. Il préconise plutôt de soutenir stratégiquement des bases de données de restitution pilotées par les communautés, fondées sur les demandes concrètes, et qui privilégient la mobilisation locale plutôt qu’un catalogage exhaustif. Cela montre que la seule existence d’inventaires ne garantit pas le retour des biens.

[Link >](#)

Prioriser les ressources existantes pour les aligner sur les besoins des communautés et soutenir les processus de restitution en cours.

Outil:

Outil de requête

Notre outil basé sur l'IA vous permet d'interroger directement l'ensemble de données. Lorsqu'une réponse est disponible, il vous proposera des exemples pertinents à explorer plus en détail.

[Link >](#)



Identifier les parties prenantes concernées, de leurs rôles et de leurs compétences

La participation de multiples parties prenantes est clé pour garantir l'impact durable des processus de restitution. Ministères, agents des douanes, institutions patrimoniales, chercheurs, autorités locales, activistes et législateurs jouent tous un rôle vital. Il est important que les cadres et politiques de restitution définissent ces rôles ; cela permet d'harmoniser les efforts en vue d'objectifs communs. Tout comme la restitution exige la participation de plusieurs parties prenantes, elle nécessite également des compétences pluridisciplinaires.

Dans la section ci-dessous, nous présentons les différents groupes de parties prenantes, les rôles qu'elles jouent dans le processus de restitution, ainsi que les compétences dont elles ont besoin pour remplir efficacement ces rôles. Ce tableau peut servir à réaliser un exercice de cartographie qui vous permettra de déterminer qui doit être impliqué et comment répartir les ressources financières et humaines en conséquence.

“ Il est absolument essentiel que, quoi que nous fassions, la communauté soit au centre. La communauté africaine doit être au cœur de tout le travail, de la conception à la mise en œuvre... Même lorsque nous repensons le rôle des différents acteurs — qu’il s’agisse des institutions académiques ou d’autres structures — nous devons nous poser la question : Pourquoi tout ce travail est-il nécessaire?”

- Prof. Kimani Njogu

Partie prenante	Rôle	Compétences / savoir-faire
Organismes gouvernementaux, régionaux et intergouvernementaux	Différents ministères au sein des gouvernements nationaux: promulguer et appliquer les lois nationales sur la restitution, fournir des financements, diriger les négociations diplomatiques et ratifier les conventions internationales. Union africaine (UA): développer une vision continentale commune, harmoniser les cadres juridiques et soutenir diplomatiquement les revendications des Etats membres. Organismes régionaux (SADC, CEDEAO, EAC: aligner les politiques régionales, faciliter la coopération transfrontalière et renforcer le pouvoir de négociation collectif. Douanes et agences frontalières: prévenir le trafic illicite du patrimoine culturel et faciliter le retour légal des biens restitués.	Engagement communautaire et facilitation: • écoute approfondie et dialogue • construction de consensus et médiation • compréhension des protocoles culturels, pratiques spirituelles et langues locales • approche sensible aux traumatismes Gestion de projet et coordination: • coordination inter-ministérielle • cartographie et gestion des parties prenantes • logistique et planification
Institutions culturelles et patrimoniales	Conseils des musées nationaux / Conseils du patrimoine: superviser les collections nationales, diriger la recherche et mettre en œuvre les politiques gouvernementales de restitution. Musées et institutions culturelles: faciliter les processus de restitution, assurer la gestion éthique et la transparence de la provenance, collaborer à la justice réparatrice, et servir potentiellement de lieux de réflexion, de dialogue et de réintégration communautaire.	Engagement communautaire et facilitation: • Écoute attentive, échange d’informations et dialogue • construction de consensus et médiation • connaissance des protocoles culturels, pratiques spirituelles et langues locales Recherche et investigation sur la provenance: • recherches archivistiques • suivi de la provenance • collecte de témoignages oraux • documentation des contextes contemporains d’utilisation • gestion des données numériques Compétences techniques et infrastructurelles: • gestion et conservation des collections • gestion de musées et archives • restitution numérique

Partie prenante	Rôle	Compétences / savoir-faire
Communautés et parties prenantes traditionnelle	Communautés affectées / sources: être les principaux interprètes et détenteurs de leur patrimoine, co-créeer les programmes de restitution, définir l'usage et l'entretien des biens restitués. Autorités traditionnelles: fournir un contexte culturel et historique, guider les rituels et processus de réintégration, et servir de médiateur entre les communautés et l'Etat.	Communication et plaidoyer: • message stratégique • campagnes de sensibilisation • engagement avec les médias
Institutions académiques et de recherche	Réseaux de recherche: réaliser des études comparatives, produire et partager des connaissances, et constituer un corpus d'éléments pour soutenir les revendications, le développement des politiques et les processus de restitution. Universités et chercheurs: mener des recherches sur la provenance, documenter les histoires, développer des programmes sur la restitution, fournir des espaces neutres pour le dialogue et le conseil.	Recherche et investigation sur la provenance: • recherches archivistiques • suivi de la provenance • collecte de témoignages oraux • documentation des contextes de production et d'usage • gestion des données numériques
Diplomates et conseillers juridiques	Aider à rédiger les législations et politiques, assurer la supervision juridique et garantir des processus éthiques et transparents.	Expertise juridique et politique: • droit international du patrimoine culturel • rédaction de législation nationale • négociation et diplomatie
Société civile et organisations communautaires	Société civile: créer des liens avec les communautés, mener des actions de plaidoyer, développer des capacités et sensibiliser aux enjeux clés, surveiller et documenter les progrès réalisés. Organisations communautaires: mettre en œuvre les protocoles de restitution au niveau local et assurer le suivi post-retour pour les communautés et les biens restitués. Elles facilitent le dialogue, traduisent les besoins des communautés en plaidoyer, surveillent la mise en œuvre et sécurisent des financements indépendants, permettant aux communautés d'exercer leur autonomie en dehors des structures gouvernementales.	Plaidoyer, documentation, suivi et communication: • compétences en plaidoyer • Documentation • Suivi • communication stratégique Communication et plaidoyer: • message stratégique • campagnes de sensibilisation • engagement avec les médias

Illustration



Étude de cas: La restitution de Sara Baartman.

La restitution de Sara Baartman, une femme KhoeSan dont le corps, ainsi que les restes squelettiques et les tissus mous, avaient été exposés au Musée de l'Homme en France jusqu'en 1974, a été un processus pluriannuel impliquant de multiples parties prenantes..

[Link >](#)

02



Angles Morts

Dans le cadre élargi des processus de restitution, certaines dimensions sont fréquemment négligées ou prises en compte trop tardivement. Cette section met en lumière les angles morts récurrents qui fragilisent les efforts de restitution. Identifier ces lacunes dès le départ permet aux praticiens de renforcer leurs cadres d'action, d'éviter de reproduire des échecs documentés et de construire des processus de restitution ayant un impact réel et durable pour les communautés.

“ Il s’agit d’identifier ses alliés, surtout lorsque ceux-ci connaissent aussi leurs faiblesses et leurs limites, et de travailler avec eux afin de leur permettre de contribuer à la réalisation de vos objectifs.”

- Prof Kimani Njogu



Angles Morts

Absence de prise en compte de la réintégration:

Il arrive souvent qu'aucune planification ne soit prévue pour la conservation à long terme, l'usage et la réintégration des biens culturels et des dépouilles ancestrales dans la vie des communautés.

Faible engagement intergénérationnel et des jeunes:

Les initiatives de restitution peuvent être dominées par des leaders établis et des experts, sans garantir la transmission des connaissances et de l'engagement nécessaires à la pérennité du mouvement.

Mise à l'écart des dimensions spirituelles et émotionnelles:

L'accent mis par les cadres occidentaux sur les aspects juridiques et le transfert physique peut invisibiliser ou marginaliser la profonde dimension spirituelle des biens culturels et des dépouilles ancestrales.

Absence d'approche continentale ou régionale unifiée:

Les pays travaillent souvent de manière isolée (« en silos »), ce qui fragmente les efforts. Cela réduit leur pouvoir de négociation collectif et permet aux institutions externes d'imposer des conditions au cas par cas. → Existe-t-il d'autres pays ayant engagé des processus similaires au vôtre ?

Séparation entre biens matériels et dépouilles ancestrales:

Les politiques publiques traitent souvent séparément les biens matériels et les restes humains, sans reconnaître que, dans de nombreux contextes africains, certains objets sont considérés comme des ancêtres vivants, porteurs d'une essence spirituelle. Par ailleurs, les êtres humains ne peuvent être dissociés de leur culture matérielle. Chaque cas doit donc être abordé selon ses propres termes, en tenant compte du contexte culturel et communautaire spécifique, plutôt que sur la base d'approches préconçues qui regroupent ou séparent ces éléments de manière systématique.

Illustration

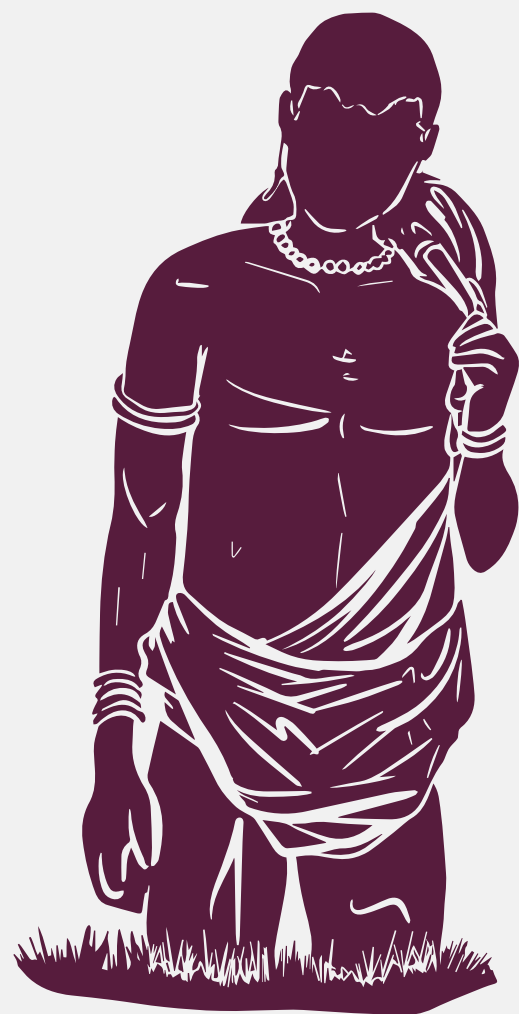


Étude de cas : Offre de restitution de 30 Vigango.

Les Vigango sont des poteaux funéraires commémoratifs issus de la communauté Mijikenda à Mombasa, au Kenya. À la fin des années 2000, les Musées nationaux du Kenya (NMK) ont commencé à recevoir des propositions de restitution de Vigango qui avaient été volés à différentes familles puis illicitement trafiqués avant de se retrouver dans des collections privées et publiques. Ces propositions provenaient en grande partie d'institutions américaines, qui n'étaient disposées à prendre en charge que les coûts de transport jusqu'au Kenya. La plupart de ces institutions n'ont pas engagé de dialogue direct avec la communauté Mijikenda, transférant ainsi implicitement cette responsabilité aux NMK en tant que dépositaire national du patrimoine culturel. Cette approche désengagée du retour, ainsi que l'absence de planification au-delà de celui-ci, ont eu un certain nombre d'impacts

négatifs. Premièrement, les NMK se retrouvent aujourd'hui chargés de la tâche de reconnecter les Vigango restitués avec leurs familles d'origine, une mission quasi impossible en l'absence d'informations supplémentaires concernant les circonstances de leur retrait, notamment quand, d'où et par qui les Vigango ont été prélevés. Deuxièmement, le transfert de la responsabilité de garde au musée, plutôt qu'à la communauté, a engendré des tensions entre les NMK et la communauté Mijikenda, au sein de laquelle existent par ailleurs des divergences quant au lieu où les Vigango restitués devraient être déposés. **Le fait de ne pas reconnaître les différentes dimensions de la perte subie signifie que le retour physique des Vigango n'a pas permis de traiter ni de réparer de manière significative les préjudices causés par leur retrait.**

[30 Vigango >](#)



Étude de cas : Masalela a monna wa Mosarwa a boetse gae: Les dépouilles de l'homme Mosarwa ont retrouvé leur terre d'origine.

Monna wa Masarwa, plus connu sous le nom d'El Negro de Banyoles, figure parmi les premiers ancêtres humains à avoir été rapatriés en Afrique. Son cas illustre l'importance d'un engagement communautaire, de la recherche et d'une planification à long terme avant tout rapatriement. Son rapatriement a été largement porté par l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui Union africaine) ainsi que par des communautés diasporiques en Europe et en Amérique du Nord. Dans la précipitation pour identifier un pays de retour, le Botswana a été choisi en raison de la taille de sa population San. Toutefois, certains chercheurs estiment qu'il serait en réalité issu des Batlhaping, un groupe tswana d'Afrique du Sud, tandis que les résultats scientifiques espagnols sur son origine n'ont pas été rendus publics. Il est donc possible qu'il ait été réinhumé

dans un pays qui n'était pas le sien. Deuxièmement, dans la mesure où sa restitution a été négociée principalement aux niveaux diplomatique et politique, les professionnels locaux des musées et du patrimoine n'ont pas été véritablement associés à l'élaboration d'un plan d'entretien pour son site de réinhumation, ni à la mise en place d'un programme éducatif destiné aux Batswana, en particulier aux jeunes, afin de leur transmettre une compréhension des réalités et des pratiques du passé colonial, comme cela avait été envisagé. En conséquence, le site a été négligé pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il soit placé sous la responsabilité du Musée national du Botswana. Bien qu'il soit aujourd'hui doté d'une signalétique et entretenu physiquement par le musée, au sein d'un complexe plus large comprenant notamment un restaurant et attirant des visiteurs, très peu d'efforts ont été déployés pour faire de Monna wa Mosarwa un symbole visible de l'injustice coloniale et de la restitution comme moyen de réparer ces torts.

[Masalela a monna >](#)



Étude de cas : Échos du retour – Restitution des archives sonores coloniales du Rwanda pour le réveil culturel et le développement durable.

Le programme SHARE (2019) entre le Rwanda et la Belgique illustre une approche stratégique de la réintégration par l'engagement des jeunes. L'Académie du patrimoine culturel du Rwanda a utilisé cette initiative de gestion collaborative pour développer les compétences en matière de patrimoine culturel chez les jeunes Rwandais. Pendant la pandémie de COVID-19, des étudiants ont contribué à la numérisation de matériaux conservés au Musée royal de l'Afrique centrale en Belgique. Avant le transfert en 2021 de 4 095 enregistrements sonores numérisés – comprenant des chants traditionnels,

des récits oraux, des chants rituels et des cérémonies – de jeunes professionnels du patrimoine ont été formés aux techniques de collecte audiovisuelle. En 2023, un partenariat avec le Centre du patrimoine du Rwanda de l'ICCROM a permis aux jeunes de développer des activités d'activation, notamment des sessions d'éducation au patrimoine numérique, des expositions et des projets vidéo documentant la manière dont des artistes réinterprètent ces sons dans un contexte contemporain. Cette approche a permis une réintégration forte au sein de la société rwandaise, avec une appropriation par les communautés et une continuité durable au-delà du transfert.

[Echoes of Return >](#)



03

Comment commencer: Mise en œuvre

Passer de la conception des cadres à la pratique nécessite des actions stratégiques, ainsi que la mise en place de mécanismes solides de communication et de redevabilité. La mise en œuvre est l'étape où les cadres de restitution sont soumis à leurs plus grandes épreuves.

Cette section propose des orientations pratiques articulées autour de trois piliers essentiels de la mise en œuvre : les stratégies de plaidoyer et de persuasion ; les mécanismes d'application et de redevabilité ; et des approches intentionnelles pour construire des relations solides à différents niveaux.

Key Sections

- Utiliser des stratégies de communication convaincantes pour mobiliser les parties prenantes.
- Mettre en place des mécanismes solides d'application et de redevabilité.
- Construire des relations équitables.

Comment communiquer l'urgence

031

Le plaidoyer constitue une part centrale du processus de restitution, car il offre un moyen de partager le savoir et de sensibiliser aux impératifs de la restitution. Des stratégies de communication bien mises en œuvre peuvent exercer la pression nécessaire sur les institutions réticentes à engager des démarches de restitution, tout

en sensibilisant les décideurs clés aux besoins des communautés. Les stratégies doivent privilégier le récit centré sur la dignité, l'identité et la préservation des connaissances, en situant la restitution dans le contexte historique des pertes et des spoliations, tout en l'ancrant dans les réalités présentes.

“La restitution va au-delà du simple retour des objets, car elle implique de restaurer la dignité et la valeur des peuples. Et implicitement, cela inclut la réparation des dommages subis par les communautés.”

- Prof Kodzo Gavua



Action stratégique	Détail
Commencez là où vous êtes	Le travail de restitution peut commencer par de petites actions réalisables qui permettent de créer de l'élan. Comme le conseille Goodman Gwasira : "commencez là où vous êtes." • Commencez par documenter le savoir des communautés : réunissez les anciens pour enregistrer les histoires orales concernant les biens disparus avant que ces connaissances ne disparaissent. • Organisez un atelier communautaire pour discuter de ce à quoi ressemble un retour réussi ou une restitution significative, afin de construire un consensus avant le début des négociations. Ces modestes étapes nécessitent peu de ressources mais produisent des avancées concrètes, démontrent l'engagement auprès des parties prenantes sceptiques et créent des précédents qui orientent des initiatives plus larges.
Présenter la restitution comme une course contre le temps et la perte de savoir	Victoria Phiri souligne que l'urgence réside dans "la perte de savoir". Elle déclare : "Les gens meurent, les histoires meurent, le savoir disparaît sous nos yeux, et il n'y a pas de temps à perdre" Situer la restitution dans le contexte de la perte de connaissances au fil du temps nous incite à agir immédiatement et à valoriser les détenteurs du savoir tant qu'ils sont encore présents.
Déplacer l'argument au-delà de la politique et de l'économie vers la dignité humaine, l'identité et la santé spirituelle	Le Prof. Kodzo Gavua explique : "À travers nos recherches et cet atelier, nous essayons de sensibiliser d'abord nos communautés pour qu'elles comprennent la valeur de ces collections avec leurs convictions spirituelles, afin que nous ne craignons plus notre spiritualité africaine et que nous soyons en paix avec nous-mêmes."
Construire une large base d'alliés à travers les secteurs	Ne plaidez pas dans l'isolement. Identifiez et collaborez avec des alliés au sein du gouvernement (parlementaires, ministères), des autorités traditionnelles, des médias et de la société civile afin de créer un chœur de demande.

Action stratégique	Détail
Utiliser les médias de manière stratégique pour sensibiliser et responsabiliser les institutions	Exploitez à la fois les médias de masse et les réseaux sociaux pour sensibiliser le public, orienter les récits et tenir responsables les institutions, qu'elles soient étrangères ou nationales.
Autonomiser les communautés pour qu'elles s'expriment elles-mêmes	Passez d'un modèle où les experts parlent au nom des communautés à un modèle où les communautés sont habilitées à formuler directement leurs propres demandes.

033

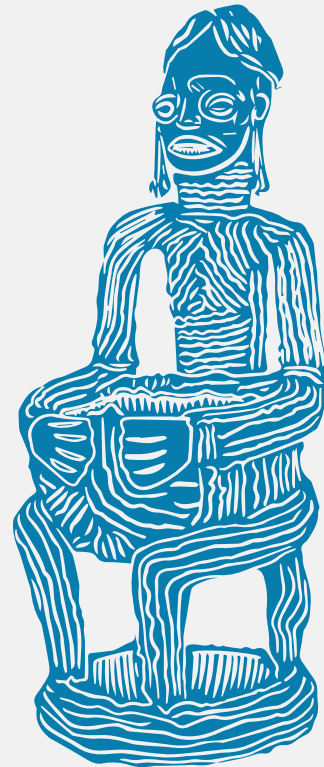


Illustration

Les recherches menées par Open Restitution Africa montrent que les dossiers de restitution impliquant plusieurs parties prenantes ont plus de chances d'aboutir que ceux qui en comptent moins. Dans plus de la moitié des cas, les premières tentatives des communautés pour entrer en contact avec les musées se sont enlisées. Des avancées ont été enregistrées lorsque d'autres parties prenantes, jouant des rôles distincts, se sont jointes au processus.

Evidence

CH.3
COMMENT COMMENCER



Étude de cas: Le parcours de restitution de Ngonso du royaume Nso au Cameroun.

En 2020, l'activiste camerounaise et membre de la communauté Nso, Sylvie Vernyuy Njobati, a lancé #BringBackNgonso. Cette campagne sur les réseaux sociaux a utilisé le récit multimédia – principalement des enregistrements de membres de la communauté Nso – pour communiquer l'importance de Ngonso pour la communauté Nso, l'ampleur de la rupture causée par le déplacement de l'incarnation de la

Reine-Mère depuis Nsoland, et le besoin urgent de son retour. La campagne a immédiatement trouvé un écho auprès des Africains sur le continent et dans la diaspora ayant vécu des pertes similaires, ainsi qu'auprès des alliés allemands confrontés à leur passé colonial violent.

[Ngonso >](#)



Case Study: Confronting Colonial Pasts, Envisioning Creative Futures /Return of 23 Cultural Belongings.

In Namibia, the restitution of cultural belongings forms part of a long-term goal to develop a decolonised, community-centred museum that contributes to the broader cultural and heritage development agenda of the country.

[Link >](#)

Outil:

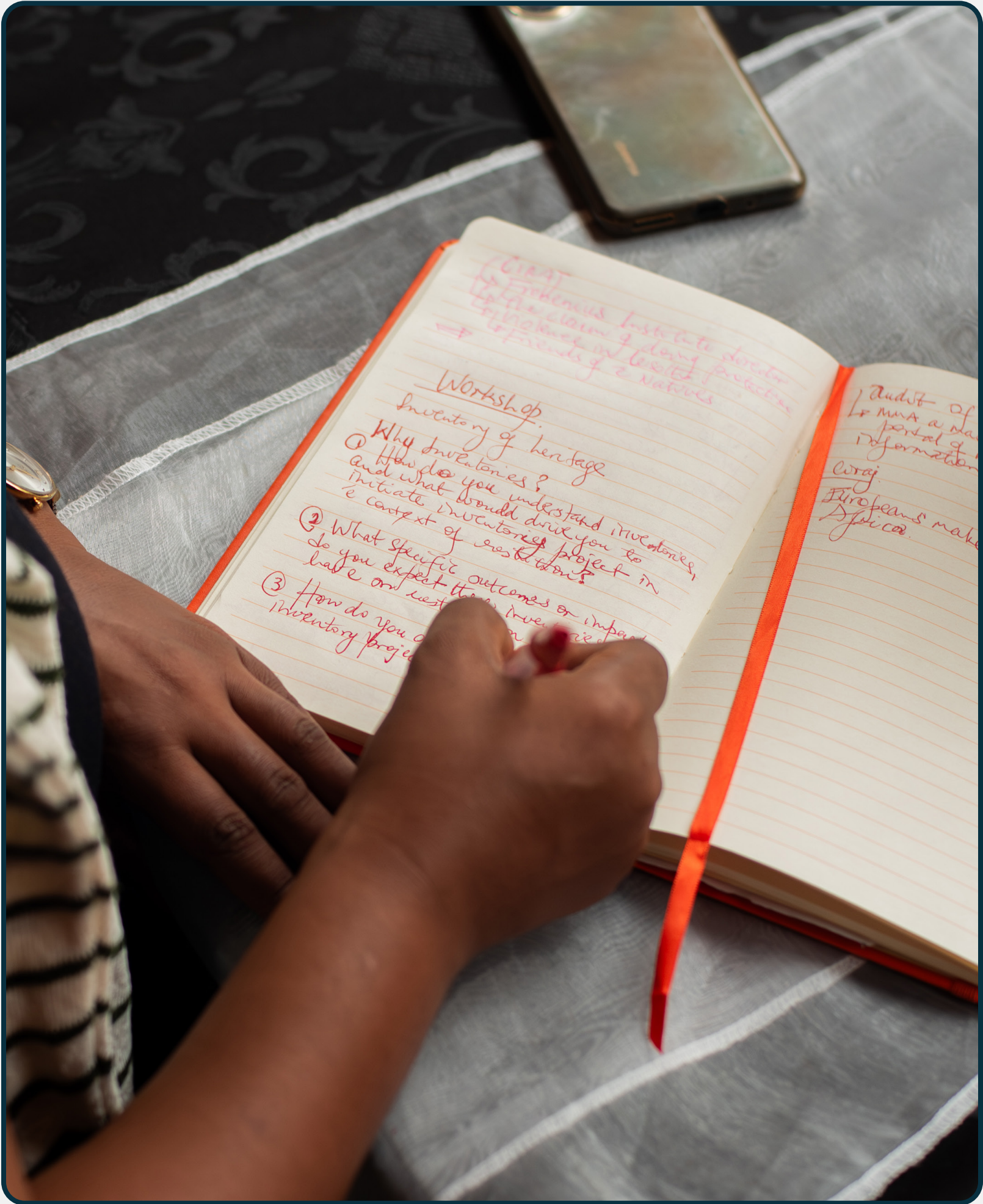
Voix africaines pour la restitution

Nous avons constitué une liste croissante d'universitaires et de praticiens culturels africains activement engagés dans la restitution.

Ce répertoire dynamique met en lumière des personnes contribuant à la recherche, à la promotion et à la mise en œuvre de la restitution du patrimoine culturel à ses communautés légitimes.

[Link >](#)





Comment mettre en œuvre les cadres de restitution et assurer la redevabilité

Dans la section ci-dessous, nous présentons les domaines d'activité essentiels à la réussite de la restitution et les différentes actions stratégiques qui permettent de les mettre en œuvre.

“Dans le cadre des efforts actuellement déployés par le Nigeria pour faire progresser l’élaboration d’une politique de restitution, il s’agit d’étudier les documents relatifs à la politique de restitution émanant d’autres pays, par exemple le projet de politique nationale sud-africaine... afin d’en extraire les éléments adaptables à certaines de nos exigences et d’en dégager des dispositions inspirées des nombreuses expériences concrètes du Nigeria en matière de restitution.”

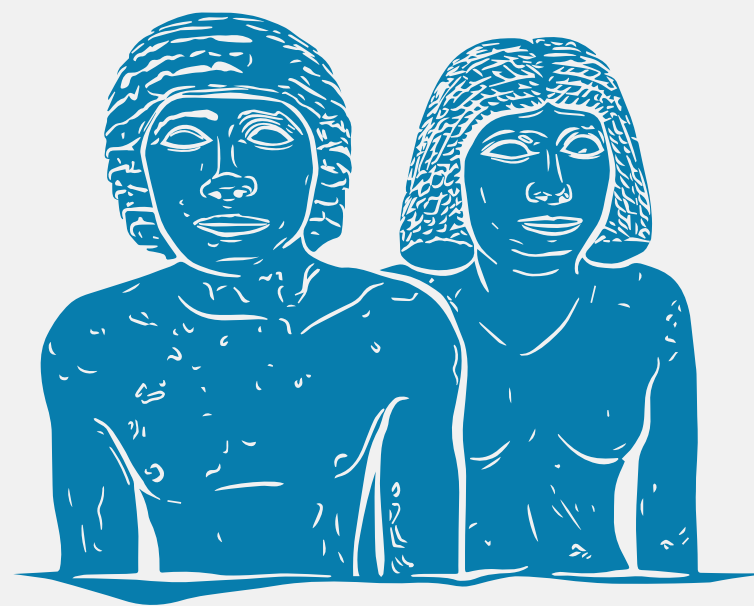
- Dr. Babatunde E. Adebisi

037

Domaines d’application	Actions stratégiques
Application légale et judiciaire	• Ordonnances judiciaires contraignantes et sanctions légales: adoption de lois nationales avec des sanctions claires en cas de non-respect, comme les amendes pour exportation illicite. • Tribunaux ou instances spécialisées en restitution: création d’organes judiciaires ou quasi-judiciaires pour statuer sur les demandes et résoudre les conflits. • Accords bilatéraux: établissement d’accords juridiquement contraignants entre États, définissant obligations et conséquences.
Surveillance administrative et institutionnelle	• Comités locaux de restitution: mise en place de comités locaux garantissant que les voix des communautés d’origine définissent les priorités et assurent un suivi continu après le retour. • Campagnes publiques et plaidoyer juridique: utilisation de la pression publique, de campagnes médiatiques et de contentieux stratégiques par la société civile pour tenir les gouvernements et institutions responsables. • Surveillance communautaire de la recherche: implication des communautés concernées dans le suivi des processus de restitution et des recherches continues sur leur patrimoine.
Redevabilité communautaire et sociale	• Comités locaux de restitution: mise en place de comités locaux garantissant que les voix des communautés d’origine définissent les priorités et assurent un suivi continu après le retour. • Campagnes publiques et plaidoyer juridique: utilisation de la pression publique, de campagnes médiatiques et de contentieux stratégiques par la société civile pour tenir les gouvernements et institutions responsables. • Surveillance communautaire de la recherche: implication des communautés concernées dans le suivi des processus de restitution et des recherches continues sur leur patrimoine.

Domaines d'application	Actions stratégiques
Mécanismes de transparence et fondés sur l'information	• Bases de données accessibles au public: création et maintenance de bases de données en accès libre sur les biens et restes ancestraux détenus dans les musées, permettant aux communautés de faire des demandes et de suivre l'avancement. • Des lignes hiérarchiques claires: mettre en place des structures de reporting transparentes entre les organismes chargés de la mise en œuvre, le gouvernement et le public afin d'assurer le suivi et le contrôle. • Accords musée-communauté: formalisation d'accords entre musées (nationaux et internationaux) et communautés d'origine sur la conservation, l'accès et l'usage des biens restitués. • Transparence financière: formalisation des accords de financement et assurance d'une reddition de comptes claire et transparente.
Redevabilité internationale et par les pairs	• Contrôle par des instances internationales: recours à des instances internationales telles que le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour du patrimoine culturel (ICPRCP de l'UNESCO) pour la médiation des différends et l'application de pressions diplomatiques. • Respect des codes éthiques: Obligation pour les institutions de se conformer aux codes éthiques internationaux, comme le Code de déontologie de l'ICOM. • Pression des instances régionales: mobilisation de l'Union africaine (UA) et des communautés économiques régionales (ex. SADC, CEDEAO) pour surveiller et encourager le respect parmi les États membres.

Illustration



Étude de cas: Mémoire sélective et l'affaire Steindorff: ce que nous choisissons d'oublier.

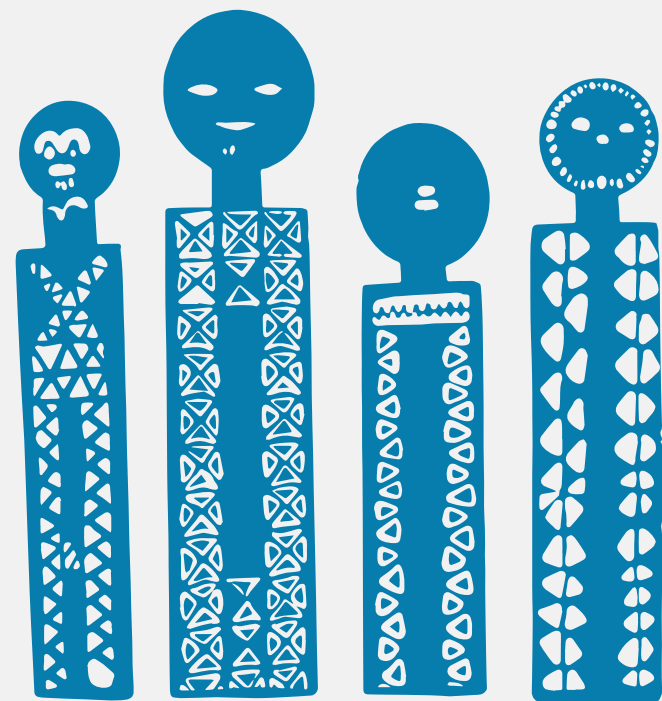
En 2011, lorsqu'un tribunal administratif allemand a statué en faveur de la Conférence sur les demandes d'indemnisation comme successeur légal de la collection d'objets égyptiens de Georg Steindorff, conservée à l'Université de Leipzig, cela a mis en lumière l'efficacité de la mécanique mise en place pour récupérer les biens culturels pillés par les nazis. En 1998, la Conférence de Washington sur l'Art confisqué par les nazis a réuni des représentants de plus de 40 pays ainsi que plus de 10 ONG, musées d'art et maisons de vente aux enchères pour rationaliser le processus de restitution des œuvres acquises pendant l'ère de l'Holocauste. Les Principes de Washington ont été élaborés lors de cette conférence. Ces 11 lignes directrices définissent les considérations clés pour l'élaboration des lois, politiques et protocoles pour les pays et institutions détenant ou ayant détenu des œuvres volées par les nazis.

La Conférence sur les demandes d'indemnisation, ONG

avec des bureaux aux USA, en Israël et en Allemagne, a joué un rôle central pour concrétiser les impératifs moraux des Principes de Washington, notamment en Allemagne. Elle a plaidé pour l'amendement des lois limitant les demandes de restitution à une période spécifique, encouragé la création d'un tribunal d'arbitrage (Office fédéral pour les services centraux et les questions de propriété non résolues [BADV]), créé une base de données majeure sur l'art disparu, négocié des retours au nom des victimes et survivants de l'Holocauste, agi en tant que successeur légal lorsqu'un héritier identifié faisait défaut, et transformé des biens culturels en compensations financières ou en soutien social pour les victimes, survivants et leurs familles. Dans ce cas, leur capacité à faire appliquer la restitution a prévalu sur la volonté du petit-fils de Georg Steindorff et sur la revendication des Égyptiens comme origines des biens, créant un niveau d'injustice encore non résolu.

[Link >](#)

Illustration



Étude de cas: Offre de retour de 27 Vigango ; Offre de retour de 30 Vigango.

Au Kenya, la direction des Musées nationaux du Kenya a rapidement compris que des obstacles à la restitution pouvaient exister dans sa propre législation et politique nationale. Lorsque deux institutions américaines ont proposé de restituer respectivement 27 et 30 Vigango, elles avaient retiré les poteaux funéraires de leurs collections en tant qu'œuvres d'art. Les deux institutions ont été informées qu'une taxe d'importation de plus de 40 000 USD serait nécessaire pour que les Vigango soient dédouanés à l'aéroport, conformément à la Loi relative à

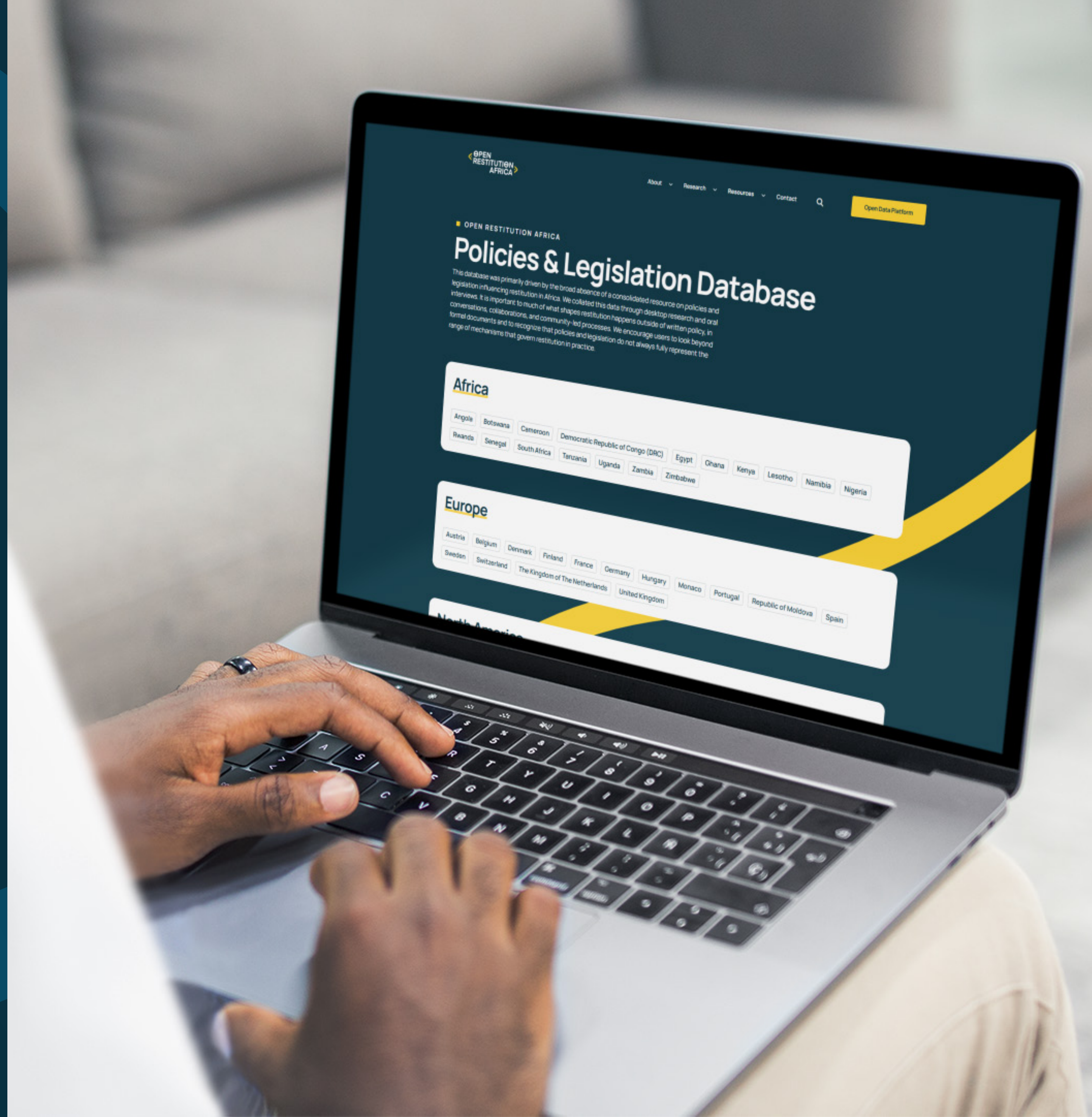
la taxe sur la valeur ajoutée de 2013, qui imposait une taxe douanière sur les matériaux classés comme « œuvres d'art ». Les 27 Vigango expédiés sans budget pour cette taxe ont été saisis à l'aéroport international Jomo Kenyatta et réintroduits sur le marché illicite. Après plusieurs consultations, la direction des Musées nationaux du Kenya a finalement réussi à contourner ce problème en classant l'envoi des 30 Vigango comme projet national spécial en vertu de la Loi de finances de 2018, ce qui a entraîné une exonération de la taxe précédemment assignée.

[27 Vigango >](#)

Outil:

Base de données législation et politiques

Cet outil est une ressource consolidée et en accès libre rassemblant les politiques et cadres législatifs de restitution existants et en développement à travers l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord. Développé par Open Restitution Africa via la recherche secondaire et des témoignages oraux, il répond à l'absence de longue date d'un point de référence unique et accessible pour les praticiens, décideurs et communautés naviguant dans les dimensions légales et politiques de la restitution.

[Link >](#)




Comment construire des relations équitables

La restitution est fondamentalement relationnelle ; elle repose sur la confiance, une capacité d'action partagée et le respect mutuel à tous les niveaux. Des relations solides offrent de meilleures possibilités d'alignement ainsi que des voies de réintégration plus solides, qui reconnaissent la perte, le deuil et la réparation.

“ C’est un marathon et non un sprint. Le dialogue avec les nations et les institutions détentrices est essentiel.”

- Dr Babatunde Adebisi

“ L’idée selon laquelle l’État parle au nom des communautés... [que] l’État est perçu comme le propriétaire légitime... de cette manière, les communautés perdent leur capacité d’agir.”

- Goodman Gwasira

043

Secteur	Action stratégique
Relations communautés-État	Le changement fondamental requis consiste à passer d'un processus piloté par l'État, qui contourne les communautés d'origine ou concernées, à un modèle de partenariat entre les deux parties. La confiance par l'action : la confiance entre les communautés d'origine et l'État se construit à travers des actions concrètes. Primauté de la capacité d'agir sur la garde: l'objectif est de restaurer la capacité d'action des communautés, et non simplement de transférer la garde physique d'un objet d'un musée étranger à une institution étatique. Cela peut se faire par: • La formalisation de la co-prise de décision • La mise en place de rôles clairs de médiation • La création de structures de gouvernance conjointes • Le fait de commencer par des 'gains rapides' pour instaurer la confiance • L'élaboration de chartes communautaires de restitution • La réduction des écarts par un engagement continu • Le renforcement des communautés grâce à l'accès à l'information et aux outils juridiques • La clarification des responsabilités respectives de l'État et des communautés L'accord de gestion de février 2025 entre la Commission nationale des musées et des monuments (NCMM) au Nigeria et Sa Majesté Omo N'oba N'edo Uku Akpolokpolo Ewuare II, Oba de Benin, illustre une collaboration efficace entre les organismes nationaux de rapatriement et les communautés. En répartissant les responsabilités liées à la conservation et à la gestion des biens du Bénin restitués entre les deux parties, il constitue un exemple solide de relations constructives entre communautés et État.

044

Secteur	Action stratégique
Relations entre États africains (i.e., intra-africaines)	Une stratégie continentale coordonnée: il est essentiel que les États africains parlent d’une seule voix, mutualisent les connaissances et les ressources, et renforcent leur pouvoir de négociation collectif. Plutôt que de réagir aux conditions imposées par les institutions détentrices, une approche coordonnée permet de définir leurs propres priorités en matière de restitution, de partager des stratégies éprouvées, d’harmoniser les cadres juridiques et politiques, et de négocier à partir d’une position de force et d’objectif commun. Des silos à la synergie: créer un écosystème où les connaissances et les stratégies partagées bénéficient à tous. S’appuyer sur les structures existantes: renforcer les institutions panafricaines existantes, comme l’Union africaine (UA) et les communautés économiques régionales, plutôt que de créer de nouvelles structures coûteuses. Cela implique notamment: • L’harmonisation des cadres juridiques et politiques • La mise en place de plateformes continentales de partage de données • L’élaboration d’une vision et d’une stratégie continentales communes • La facilitation de demandes conjointes et de recherches collaboratives • Le renforcement des mandats des organismes régionaux • La création de plateformes régionales de restitution • La coopération en matière de contrôle des frontières et de lutte contre le trafic • Une prise de parole unifiée sur la scène internationale

045

Secteur	Action stratégique
Relations hémisphère Sud – hémisphère Nord	De bénéficiaires à partenaires: le changement fondamental consiste à passer de relations marquées par des déséquilibres de pouvoir et des héritages historiques de violence à des relations fondées sur l'équité et le respect mutuel entre toutes les parties. La réparation holistique va au-delà de la simple restitution matérielle des biens. Elle vise à mettre en place un modèle global de justice réparatrice, axé sur le renforcement des capacités et un rééquilibrage fondamental des rapports de force. Pour atteindre cet objectif, les stratégies suivantes sont essentielles dans la conception des relations Sud-Nord: • Affirmer la production de savoirs africains: prioriser les perspectives et les recherches endogènes dans les récits historiques. • Modéliser des processus dirigés par les communautés: garantir que la restitution soit portée par les communautés concernées. • Exiger une restitution complète: aller au-delà des prêts temporaires vers une propriété légale et permanente. • Négocier des partenariats mutuels: construire des relations équitables fondées sur des bénéfices partagés. • Réaffirmer l'autorité interprétative: rétablir le droit d'interpréter et de réintégrer les objets dans leurs contextes culturels d'origine. • Réformer les institutions globales: promouvoir des changements structurels dans les musées et organismes internationaux.

Illustration



Étude de cas : Retour des archives du Cabinet de Rhodésie au Zimbabwe depuis l'Université Rhodes.

Le processus rapide de retour des ancêtres humains de Kilwa vers la Tanzanie depuis le Kenya peut s'expliquer par une compréhension commune entre toutes les institutions impliquées selon laquelle les restes ancestraux et les biens doivent être restitués à leurs pays et communautés d'origine. Dès que le British Institute in Eastern Africa a établi un premier contact informel avec le Musée national de Tanzanie, il a partagé numériquement l'ensemble des informations disponibles par courriel, soumis une demande auprès des Musées nationaux du Kenya pour obtenir une autorisation de transfert des ancêtres humains, et

mobilisé ses fonds excédentaires pour couvrir les coûts de transport. À la frontière, les agents des douanes ont levé les exigences de permis après qu'un appel téléphonique des Musées nationaux de Tanzanie a confirmé qu'ils allaient recevoir les restes ancestraux. En conséquence, le travail essentiel et complexe d'identification et de reconnexion des restes humains ancestraux avec leurs communautés d'origine a commencé à peine huit mois après que la Tanzanie a découvert le lieu de conservation de ces restes.

[Rhodesian Cabinet Files >](#)

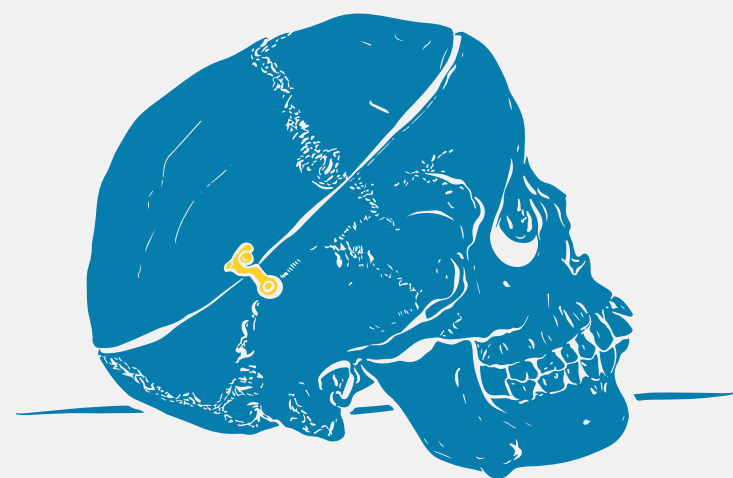


Étude de cas : Retour des ancêtres humains à Kilwa.

Le processus rapide de retour des ancêtres humains de Kilwa vers la Tanzanie depuis le Kenya peut s'expliquer par une compréhension commune entre toutes les institutions impliquées selon laquelle les restes ancestraux et les biens doivent être restitués à leurs pays et communautés d'origine. Dès que le British Institute in Eastern Africa a établi un premier contact informel avec le Musée national de Tanzanie, il a partagé numériquement l'ensemble des informations disponibles par courriel, soumis une demande auprès des Musées nationaux du Kenya pour obtenir une autorisation de transfert des ancêtres humains, et

mobilisé ses fonds excédentaires pour couvrir les coûts de transport. À la frontière, les agents des douanes ont levé les exigences de permis après qu'un appel téléphonique des Musées nationaux de Tanzanie a confirmé qu'ils allaient recevoir les restes ancestraux. En conséquence, le travail essentiel et complexe d'identification et de reconnexion des restes humains ancestraux avec leurs communautés d'origine a commencé à peine huit mois après que la Tanzanie a découvert le lieu de conservation de ces restes.

[Link >](#)



Étude de cas : Les os de la mémoire retrouvée – rapatriement de squelettes néolithiques de Bordeaux à Rabat.

Le retour de restes squelettiques néolithiques au Maroc depuis la France en 2019 a permis à la fois de reconnecter les Marocains à leur culture amazighe et de rééquilibrer les rapports de pouvoir dans la production de savoir archéologique. Initialement prêtés en 1984 à l'Université de Bordeaux, ces restes ont été conservés plus de 30 ans, donnant lieu à une production de savoir excluant les dimensions culturelles locales. Cela a conduit à une période de rétention de plus de 30 ans, ainsi qu'au développement d'un corpus de connaissances qui excluait toute prise

en compte des liens entre les restes squelettiques et les systèmes de savoirs et pratiques autochtones. Lorsque la collection de restes squelettiques a été restituée au Maroc en 2019, elle a été placée sous la responsabilité de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) ; un espace qui, depuis 1985, développe des pratiques archéologiques ancrées localement, en parallèle des avancées scientifiques et technologiques du domaine. Les nouveaux accords de recherche conclus avec la France garantissent que les dimensions culturelles locales du travail archéologique soient intégrées dans toute production future de connaissances autour des restes ancestraux.

[Link >](#)

Annexe 1

Approches pour établir un financement durable



Annexe 1

Financement de la recherche et bourses

Les changements mondiaux de perception concernant les collections de l'époque coloniale ont conduit un certain nombre d'institutions à repenser et à requalifier les biens, les incarnations et les restes humains ancestraux qu'elles détiennent. Cela a entraîné une prolifération de projets de recherche sur la provenance, en particulier dans l'hémisphère Nord. Alors que l'accent est mis sur une réflexion critique et la re-présentation des récits qui accompagnent ce patrimoine matériel, les ressources fournies peuvent être étendues à d'autres travaux. Par exemple, en Tanzanie, la participation de deux chercheurs à un programme de bourses de recherche sur la provenance en Allemagne a également soutenu un atelier

consultatif panafricain multi-acteurs. Cet atelier a posé les bases permettant aux membres de la communauté Isanzu d'initier leurs demandes de restitution. Il a également incité le gouvernement à commander un rapport qui informe sur la manière dont les besoins d'une communauté peuvent être placés au centre des processus de restitution, enrichissant ainsi leurs politiques et protocoles pour ce travail.

Études de cas : Perspectives de la communauté Isanzu sur la restitution des restes humains ancestraux en Tanzanie.

[Link >](#)

Annexe 1

Financement intersectoriel

La restitution des biens, des incarnations et des restes humains ancestraux intersecte souvent avec les besoins et intérêts d'autres secteurs. Les préoccupations communes peuvent être exploitées pour mutualiser les ressources en faveur du travail de restitution. Au Zimbabwe, le retour des Rhodesia Cabinet Files – un fonds d'archives gouvernementales – a été financé en grande partie par le Bureau du Président et le Ministère de la Défense, étant donné que les documents concernaient des questions de gouvernance face aux sanctions économiques et à la sécurité nationale. Au Maroc, les restes humains ancestraux ont été retournés à l'ostéothèque de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (INSAP) pour leur préservation, leur étude approfondie et leur réintégration dans la société marocaine. Les ressources de cette institution d'enseignement supérieur et de formation, ainsi que de centre international de recherche collaborative, ont créé un environnement permettant aux Marocains de renouer avec le savoir et la culture indigènes

amazighs. Chez Open Restitution Africa, le développement d'une plateforme de données ouvertes centrée sur l'Afrique concernant les processus de restitution a également enrichi la compréhension technologique autour des outils numériques et d'IA, et leur capacité à collecter, interpréter et communiquer des ensembles de données complexes et multivocaux.

Études de cas : Le retour des Rhodesia Cabinet Files au Zimbabwe depuis l'Université Rhodes, Afrique du Sud ; Bones of Returned Memory – La restitution des squelettes néolithiques de Bordeaux à Rabat

Rhodesian Cabinet Files >

Bones of Returned Memory >

Annexe 1

Excédents de financement provenant d’ONG œuvrant dans les domaines de la culture, de l’histoire et du patrimoine

La restitution intersecte également avec le travail d’organisations non gouvernementales opérant dans les domaines de la culture, de l’histoire et du patrimoine. Ces organisations héritent parfois de ressources, ou continuent d’en recevoir dans le cadre d’un réseau d’organisations. De la même manière que pour les secteurs avec des besoins et intérêts partagés, les ressources peuvent être mutualisées avec ce type d’ONG pour permettre de travailler sur des objectifs à court et long terme. En Tanzanie, le retour physique des restes humains ancestraux de Kilwa a été financé par le budget excédentaire

de l’Institut britannique d’Afrique de l’Est pour cette année-là. Avec des ressources déjà disponibles, les responsables kényans et tanzaniens de la restitution ont volontiers accéléré les procédures bureaucratiques afin de garantir que les restes humains ancestraux soient retournés dans leur pays d’origine.

Étude de cas : Retour des ancêtres humains à Kilwa

[Link >](#)

Annexe 1

Projets collaboratifs multi-régions

Les projets collaboratifs et coopératifs à travers plusieurs régions, notamment au sein d'organismes professionnels internationaux ou avec des institutions de l'hémisphère Nord, peuvent également servir de source de financement pour les travaux de restitution, quoique temporairement. Ils sont donc mieux conçus pour diriger le financement vers un objectif ou une problématique ciblée. Au Rwanda, la restitution de 4 095 archives sonores sous l'égide du projet SHARE a été soutenue par trois années de financement de l'État belge. Les Rwandais peuvent désormais accéder à une partie du contenu de ces archives, mais celles-ci sont partagées et, dans une certaine mesure, encore contrôlées par la Belgique. En Zambie, le projet collaboratif Shared Histories entre le Musée de l'histoire des femmes de Zambie et les Musées nationaux de la culture mondiale, en Suède, a

été financé pendant trois ans par l'Institut suédois. Grâce au projet, les communautés d'origine ont pu établir la propriété et se reconnecter numériquement à leurs biens. Cependant, il incombe toujours au gouvernement zambien de poursuivre activement le retour physique au cas par cas si c'est ce que souhaitent les communautés.

Études de cas : Échos du retour | La restitution des archives sonores coloniales du Rwanda (années 1950 – début des années 2000), Réparation et traitement des capes en peau de lechwe des Batwa : 1912 – 2025.

Echoes of Return >

Lechwe Skin Cloaks >

Chacune de ces alternatives au financement gouvernemental comporte ses propres limites en termes de gains, et une volonté inévitable de compromis. Cependant, elles peuvent être explorées et combinées pour alléger la charge pesant sur les ministères et gouvernements africains, qui en sont à différents stades de leurs efforts de restitution.

Outil:

Plateforme de données ouvertes

La plateforme Open Restitution Africa (ORA) est la première base de données centralisée en libre accès conçue spécifiquement pour suivre les biens culturels africains et leur parcours de restitution. Fondée sur les principes de transparence et d'accessibilité, ORA fournit aux chercheurs, aux communautés et aux défenseurs des données exhaustives sur le patrimoine culturel déplacé.

[Link >](#)



< OPEN
RESTITUTION >
AFRICA >

